

Décret n° 2019-726 du 04 septembre 2019
portant nomination des Membres du Gouvernement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2018-614 du 04 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018-617 du 10 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en qualité de Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat,

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés Membres du Gouvernement :

- 1- Ministre d'Etat, Ministre de la Défense :
M. Hamed BAKAYOKO
- 2- Ministre des Affaires Etrangères :
M. Marcel AMON-TANOH
- 3- Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :
M. Abdallah Albert Toikeusse MABRI
- 4- Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :
Mme Kandia KAMISSOKO CAMARA
- 5- Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme :
M. Sansan KAMBILE
- 6- Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation :
M. Sidiki DIAKITE

- 7- Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile :
Gal. **Vagondo DIOMANDE**
- 8- Ministre des Eaux et Forêts :
M. **Alain Richard DONWAHI**
- 9- Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur :
M. **Ally COULIBALY**
- 10- Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural :
M. **Kobenan Kouassi ADJOUMANI**
- 11- Ministre des Ressources Animales et Halieutiques :
M. **Moussa DOSSO**
- 12- Ministre du Plan et du Développement :
Mme **Nialé KABA**
- 13- Ministre des Transports :
M. **Amadou KONE**
- 14- Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale
M. **Pascal Abinan KOUAKOU**
- 15- Ministre de la Promotion de la Riziculture :
M. **Gaoussou TOURE**
- 16- Ministre de l'Economie et des Finances :
M. **Adama COULIBALY**
- 17- Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme :
M. **Bruno Nabagné KONE**
- 18- Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique :
M. **Aouélé Eugène AKA**
- 19- Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste :
M. **Mamadou SANOGO**
- 20- Ministre de la Ville
M. **François Albert AMICHIA**
- 21- Ministre des Mines et de la Géologie :
M. **Jean Claude KOUASSI**
- 22- Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité :
Mme **Anne Désirée OULOTO**

- 23- Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public :
Mme **Raymonde GOUDOU COFFIE**
- 24- Ministre de la Culture et de la Francophonie :
M. **Maurice BANDAMAN**
- 25- Ministre de l'Equipeement et de l'Entretien Routier :
M. **Amedé Koffi KOUAKOU**
- 26- Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables :
M. **Abdourahmane CISSE**
- 27- Ministre de l'Environnement et du Développement Durable :
M. **Joseph SEKA SEKA**
- 28- Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant :
Mme **Ramata LY-BAKAYOKO**
- 29- Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté :
Mme **Mariatou KONE**
- 30- Ministre du Commerce et de l'Industrie :
M. **Souleymane DIARRASSOUBA**
- 31- Ministre de l'Artisanat :
M. **Sidiki KONATE**
- 32- Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de la Coordination des Grands Projets :
M. **Claude Isaac DE**
- 33- Ministre de la Fonction Publique :
M. **Issa COULIBALY**
- 34- Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement :
M. **Sidi Tiémoko TOURE**
- 35- Ministre du Tourisme et des Loisirs :
M. **Siandou FOFANA**
- 36- Ministre des Sports :
M. **Paulin Claude DANHO**

- 37- Ministre de l'Hydraulique :
M. Laurent TCHAGBA
- 38- Ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Porte-parole adjoint du Gouvernement :
M. Mamadou TOURE
- 39- Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat :
M. Moussa SANOGO
- 40- Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement Privé :
M. Emmanuel Esmel ESSIS
- 41- Ministre de la Promotion des PME :
M. Félix ANOBLE

Secrétariats d'Etat

- 1- Secrétaire d'Etat chargé du Service Civique :
M. Siaka OUATTARA
- 2- Secrétaire d'Etat au Renforcement des Capacités :
M. Epiphane BI ZORO
- 3 - Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes :
M. Philippe LEGRE
- 4- Secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargée des Droits de l'Homme :
Mme Aimée ZEBEYOUX
- 5- Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :
M. Brice KOUASSI
- 6- Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des Femmes :
Mme Mys Belmonde DOGO
- 7- Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, chargé du Logement Social
M. Koffi N'GUESSAN dit Lataille

Article 2 : Le présent décret abroge le décret n° 2018-618 du 10 juillet 2018 portant nomination des Membres du Gouvernement, tel que modifié par le décret n° 2018-914 du 10 décembre 2018.

Article 3 : Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 04 septembre 2019

Alassane OUATTARA

Copie certifiée conforme à l'original
Le Secrétaire Général du Gouvernement



Eliane Atté BIMANAGBO
Préfet